

DIRECTION LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET LA PRECARITE

Catégorie : A

Cadre d'emploi : Attaché Territorial ou Conseiller Socio-Educatif

Fonction : Adjoint-e au responsable d'établissement (CHRS)

Quotité du poste : 100 %

N° du poste : 32940

Date limite de candidatures : 24 février 2022

Date de prise de fonction : 1^{er} avril 2022

CONTEXTE :

Le CCAS de Grenoble porte et anime la politique sociale de la Ville, en lien étroit avec l'ensemble des partenaires de l'action sociale. Il anime une action de prévention et de développement social. Il est engagé dans l'accueil et l'accompagnement de la vulnérabilité, de la précarité et de la santé.

Son action s'inscrit autour de 3 axes stratégiques :

- Placer l'usager-ère au cœur des services
- Renforcer le partenariat du CCAS
- Faire des établissements des lieux de vie

Ces axes stratégiques renouent avec des principes simples qui animent l'action sociale depuis toujours.

La Direction Lutte contre la Pauvreté et la Précarité organise son action en deux Pôles, le Pôle Hébergement Santé et le Pôle Accueil, Accès aux Droits, Accompagnement regroupant chacun plusieurs établissements ou services.

Rattaché au pôle Hébergement et Santé La Direction Lutte contre la Pauvreté et la Précarité gère 2 Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), le Centre d'Accueil Intercommunal (CAI), CHRS d'urgence de 87 places et le foyer Henri Tarze, CHRS d'insertion de 53 places. La Direction du CAI gère également un dispositif expérimental de 13 places installées dans le diffus ainsi que 6 places de Lits Halte Soins Santé. Celle du Foyer Henri Tarze gèrera à terme, un dispositif de 22 mesures d'Intermédiation Locative (IML) en cours de déploiement.

Le CHRS Henri Tarze accueille des personnes « qui connaissent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion » en vue de les aider à accéder ou à retrouver leur autonomie personnelle et sociale. » (art. L345-1 du CASF). Il dispose de 53 places dont 39 installées en semi-collectif (dont 6 places dédiées à des femmes victimes de violence avec ou sans enfants en insertion) et 14 dans le diffus au sein desquelles sont accueillies des ménages composés de personnes isolées ou de familles avec enfants, relativement proches de l'autonomie et qui peuvent bénéficier d'un accompagnement au quotidien dans le cadre semi-collectif d'un CHRS.

L'objectif de la structure est d'accompagner les personnes accueillies dans le cadre de leur projet de vie vers le logement durable et vers un mode de vie stable favorisant leur épanouissement personnel.

Ressources Humaines du CHRS HT.

Les postes dédiés :

- 4 etp de travailleurs sociaux
- 1 etp de TISF
- 1 etp de secrétariat
- 0,5 etp d'Agent d'Intervention Sociale et Familiale

Les postes mutualisés avec le CHRS CAI

- 1 poste de chargé d'insertion
- 1 poste d'agent de maintenance polyvalent
- 1 poste d'IDE
- 1 temps de psychologue
- 4 postes de médiateur de nuit
- 1 temps de veille santé de nuit

En lien avec la DASLPP et sous la responsabilité directe du Responsable d'Etablissement des CHRS/LHSS), l'Adjoint-e concoure à la gestion et à l'animation du projet d'action sociale du service et du fonctionnement à partir des objectifs suivants :

- Organiser le fonctionnement opérationnel du CHRS Henri Tarze (places installées en semi-collectif et en diffus) ;
- Participer à la mise en œuvre du projet de service ;
- Piloter et animer la mission d'accompagnement social global du service ;
- En lien avec le Responsable, manager l'équipe du service, coordonner ses missions et ses interventions auprès des résidents et soutenir les professionnels dans leurs actions de terrain ;
- Assurer l'opérationnalité des projets d'amélioration continue à l'échelle du service ;
- En lien avec le Responsable d'Etablissement et la Direction Lutte contre la Pauvreté et la Précarité, participer à la mise en œuvre des projets de développement du CHRS ;
- En lien avec le Responsable de l'établissement et l'Adjoint du CAI, participer aux projets transverses des CHRS/LHSS.

Pendant les congés du Responsable du Service, l'Adjoint-e reste l'interlocuteur-trice privilégié-e pour toutes les questions inhérentes au fonctionnement du service. Il-elle assure alors temporairement des missions complémentaires en autonomie, il-elle anime les réunions d'équipe et valide, en lien avec sa hiérarchie et les services supports du CCAS, les dépenses nécessaires au bon fonctionnement du service.

Activités

En lien avec le Responsable, manager l'équipe du service, coordonner les missions et les interventions des professionnel-elles auprès des résident-es et les soutenir dans leurs actions de terrain :

- Coordonner les missions et interventions des travailleur-euse-s sociaux (priorisation des missions, aide à la décision) ;
- Superviser le travail de terrain et la production des écrits et bilans d'accompagnement ;
- Participer à l'actualisation des connaissances des professionnel-elles par l'accès à l'information et à la formation : faire remonter au Responsable les besoins et contribution à la construction du plan de formation interne CCAS ;

- Accueillir et encadrer, en lien avec le Responsable, les nouveaux professionnel-elles du service, les stagiaires, les services civiques et les intervenant-es extérieurs ;
- Contribuer à l'amélioration de la qualité du service
 - o Suivre les outils statistiques et les tableaux de bord de l'activité du service ;
 - o Favoriser et développer l'harmonisation des pratiques, des outils et des méthodes d'accompagnement en associant les professionnels de terrain.

Organiser le fonctionnement opérationnel du CHRS Henri Tarze (places installées en semi-collectif et en diffus)

- **Apporter un soutien et un cadre au travail des professionnel-elles de terrain ;**

- Gérer les plannings des professionnel-elles en lien avec la secrétaire du service ;
- Valider la pose des congés des agent-es en lien avec le support « guide RH » et tenant compte des besoins de continuité ;
- Valider et signer les états d'heures des remplaçant-es remplis par le secrétariat du service ;
- Valider les dépenses de fonctionnement nécessaires au fonctionnement du service avec la secrétaire sur validation du responsable ;
- Valider les inventaires d'état des stocks et prévoir les achats en matériel nécessaires à l'activité courante de la structure en lien avec la secrétaire du service ;

- **Assurer la gestion de la régie du CHRS Henri Tarze**

- Prendre la fonction de régisseur suppléant en soutien à la régisseuse principale (secrétaire du service) ;
- En lien avec les travailleurs sociaux, assurer le suivi des encaissements et des impayés en soutien à la secrétaire du service.

Garantir un accompagnement social global de qualité

- ***Piloter et coordonner les procédures relatives à l'orientation et l'accueil des ménages***

- Suivre la procédure de déclaration de place auprès du SIAO ;
- Procéder, avec le responsable de service, aux entretiens de pré-admission ;
- Garantir la signature du « contrat de séjour », du « règlement de fonctionnement » ;
- Garantir le respect des modalités d'entrée avec l'élaboration de « l'Etat des Lieux Entrée », demande de la caution, pour chaque nouveau ménage accueilli ;
- Nommer un-e professionnel-elle référent-e pour chaque ménage ;

- ***Participer à l'organisation de la vie sur le CHRS, assurer la bonne utilisation des espaces privatifs et collectifs***

- Veiller à une bonne utilisation des unités de vie et de leurs équipements ainsi que des espaces collectifs ;
- Superviser la logistique des appartements diffus en lien avec chaque référent et les agents techniques ;
- Réaliser des visites des unités tous les 2 mois en présence des professionnel-elles ;

- S'assurer de la mise en œuvre des procédures liées aux usages collectifs des matériels et de leur entretien ;
- Réaliser des médiations entre les résident-es au besoin ;
- Organiser la tenue des CVS, préparer les ODJ en collaboration avec le Responsable de l'équipement.

- **Coordonner et animer en équipe les projets d'accompagnement personnalisés**

- Coordonner la mise en œuvre du projet d'accompagnement social avec les résidents, ainsi que son suivi et son évaluation ;
- Organiser et coordonner l'intervention sociale des professionnel-elles de l'équipe ;
- Etre garant des signalements et saisies judiciaires en lien avec le Responsable de service ;
- Participer aux rendez-vous et commissions nécessitant la présence d'un membre de la direction ;
- Assurer une présence au côté des professionnel-elles pour rencontrer les résident-es si besoin.

- **Coordonner et animer les projets collectifs**

- Elaborer avec les équipes un programme d'action collective à destination des résident-es ;
- Mobiliser les moyens techniques et humains à la réalisation des projets ;
- Accompagner à l'élaboration et l'évaluation des projets collectifs.

- **Renforcer la dynamique de parcours au sein du service pour chaque ménage**

- Veiller à l'élaboration d'un projet de sortie pour chaque ménage et veiller à son actualisation ;
- Veiller à la mise en œuvre des procédures liées au départ des ménages, notamment « l'état des lieux de sortie » ;
- Superviser la continuité de l'accompagnement social (pendant 3 mois) des familles sorties du dispositif, en lien avec les professionnels du service et les partenaires.

- **Assurer l'opérationnalité des projets à l'échelle du service et participer à la dynamique partenariale**

- Favoriser l'émergence de nouveaux projets à destination des usagers ;
- Assurer les liens réguliers avec des partenaires pour la mise en œuvre opérationnelle des actions à l'échelle du service.

Participer à la mise en œuvre des projets de développement du CHRS Henri Tarze

- **Assurer le suivi du nouveau projet de 6 places dédiées à l'accueil des femmes victimes de violence**

- Suivre et accompagner les travailleur-euse-s sociaux référent-es des ménages ;
- Assurer une remontée d'informations nécessaire à la production de rapports d'activité par le Responsable d'Etablissement.

- **Permettre le rattachement opérationnel au CHRS Henri Tarze du dispositif Intermédiation Locative en cours de déploiement**

- En lien avec la DASLPP et le Responsable d'Etablissement, participer à l'élaboration des process d'accueil, de sous-location et d'accompagnement et donc à l'ouverture des premières mesures courant 2022 ;

- Suivre et accompagner le ou les travailleur(s) social(aux), référent(s) des ménages ;
- Assurer une remontée d'informations nécessaire à la production de rapports d'activité par le Responsable d'Etablissement.

Participer aux réflexions qui animent la Direction d'Action Sociale Lutte contre la Pauvreté et la Précarité

- Participer aux temps de coordinations de Direction et aux groupes de travail thématiques ;
- Partager son analyse et sa connaissance des besoins de terrain pour nourrir le projet de Direction.

LES SAVOIRS

Connaître et maîtriser les dispositifs pour l'insertion des publics en situation de précarité
Connaître la réglementation et les dispositifs d'accès au logement
Connaître les bases du management de proximité et savoir impliquer les professionnels en co-construction
Savoir travailler en mode projet et mobiliser les outils d'animation et d'évaluation pour le montage d'actions
Connaître les techniques de gestion des conflits pour intervenir et gérer des situations d'agressivité avec les publics

LES SAVOIR-FAIRE

Avoir une expérience dans le travail social en ESMS
Une première dans l'encadrement d'équipe sera un avantage
Savoir organiser le travail d'une équipe de travailleurs sociaux et prioriser les tâches urgentes et/ou importantes si besoin.
Savoir déléguer et assurer le suivi des tâches et missions confiées
Incarner une posture soutenante et rassurante pour les professionnels de terrain

Bonne maîtrise de l'outil informatique et bonne maîtrise de l'écrit
Maîtrise des techniques d'entretien et d'animation de réunion

LES SAVOIR-ETRE

Qualités relationnelles et capacité à se positionner avec des publics en précarité
Capacité d'adaptation et de prise de recul, savoir gérer ses émotions
Capacité à travailler sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique
Etre créatif et force de proposition
Etre organisé et travailler en équipe

CONDITIONS REQUISES POUR POSTULER :

- » Etre titulaire du Permis B (Permis B indispensable)

» Fournir la copie de vos diplômes et de votre dernier arrêté ;
» Appartenir à un cadre d'emploi de catégorie A (Conseiller Socio-Educatif ou Attaché) ou être inscrit-e sur liste d'aptitude ;

» Poste ouvert aux agent-e-s contractuel-le-s remplissant les conditions d'accès au poste

» L'obtention d'un CAFERUIS ou diplôme équivalent est recommandé ;

- CV + NOM Prénom – Adjoint CHRS

- LM + Nom Prénom – adjoint CHRS

Pour toute information relative à ce poste, nous vous remercions de vous adresser à Thomas CHEVIGNY Directeur Délégué Pôle Hébergement Santé 06.85.86.00.48